



Ordre des
OPTICIENS
d'ordonnances
du Québec

opticien.qc.ca

PROTECTION DES RENSEIGNEMENTS PERSONNELS

En signant le présent formulaire, je confirme avoir pris connaissance de la politique de confidentialité de l'Ordre des opticiens d'ordonnances du Québec (ci-après « l'Ordre ») qui est disponible sur le site Internet de l'Ordre à <https://www.opticien.qc.ca> et je consens à la collecte, l'utilisation et la communication de mes renseignements personnels par l'Ordre conformément au cadre juridique applicable.

Veillez noter que vous pouvez en tout temps retirer votre consentement à l'utilisation et à la communication des renseignements personnels déjà collectés par l'Ordre. Vous pouvez exercer votre droit en communiquant avec nous par courriel à l'adresse suivante : juridiques@opticien.qc.ca. Le retrait de votre consentement pourrait nous empêcher de vous fournir ou de continuer à vous fournir certains de nos services.



Ordre des
OPTICIENS
d'ordonnances
du Québec

opticien.qc.ca

606, rue Cathcart, bureau 600
Montréal, Qc H3B 1K9
514 288-7542
1 800 563-6345

Convention concernant la cession ou la garde provisoire des dossiers d'un opticien d'ordonnances

No. de référence
(Réservé à l'usage de l'Ordre)

Opticien qui cède ses dossiers (ci-après appelé : le « cédant »)

Nom : _____ No de permis : _____
No, rue, app. : _____
Ville, province : _____ Code postal : _____
Téléphone résidence : _____ Téléphone cellulaire : _____

Opticien à qui les dossiers sont cédés (ci-après appelé : le « cessionnaire »)

Nom : _____ No de permis : _____
No, rue, app. : _____
Ville, province : _____ Code postal : _____
Téléphone résidence : _____ Téléphone cellulaire : _____

Motifs de la cession ou de la garde provisoire

Retraite	Radiation (provisoire, permanente)
Changement de lieu d'exercice	Décès
Retrait du Tableau	Vente du bureau. Préciser à qui le bureau a été vendu :
Fermeture du bureau	
Autre (spécifiez) :	

Le cédant, par la présente, cède l'ensemble de ses dossiers professionnels autrefois situés au :

(lieu d'exercice du cédant) au cessionnaire qui accepte que lui soient confiés ces mêmes dossiers.

Veillez indiquer sous quelle forme vous exercez la profession d'opticien à l'adresse ci-haut mentionnée :

Entreprise individuelle
S.E.N.C.
Société par actions (SPA)
Société en nom collectif à responsabilité limitée (S.E.N.C.R.L.)

Veillez préciser le numéro d'entreprise du Québec (NEQ) tel qu'il apparaît au Registraire des entreprises, le cas échéant.

ATTENDU que le _____ (date de la cessation d'exercice), le cédant a cessé _____ définitivement
ou _____ temporairement jusqu'au _____ (date) d'exercer la profession d'opticien d'ordonnances au

(adresse du lieu d'exercice) ;

ATTENDU que conformément au Règlement sur les dossiers d'un opticien d'ordonnances cessant d'exercer (R.R.Q. c. O-6, r.6), le
cédant désire céder des dossiers professionnels à un cessionnaire :

Les parties conviennent de ce qui suit :

- 1 Le cédant, par la présente, cède l'ensemble de ses dossiers professionnels autrefois situés au

(lieu d'exercice du cédant) au cessionnaire qui accepte que lui soient confiés ces mêmes dossiers ;
- 2 Le cessionnaire déclare par la présente qu'il se conformera aux dispositions du Règlement sur les dossiers d'un opticien
d'ordonnances cessant d'exercer (R.R.Q. c. O-6, r.6) ;
- 3 Notamment, mais sans restreindre, le cessionnaire s'engage à communiquer aux clients du cédant les renseignements
pertinents concernant l'état de leurs dossiers, tenir à jour ces dossiers et prendre les autres mesures conservatoires
nécessaires afin de sauvegarder l'intérêt des clients du cédant ;
- 4 Le cessionnaire s'engage également à envoyer les avis nécessaires prévus à l'article 2.04 du Règlement sur les dossiers d'un
opticien d'ordonnances cessant d'exercer ;
- 5 Les parties conviennent que la présente convention est faite dans l'unique objectif de protéger le public, en application du
Code des professions, de la Loi sur les opticiens d'ordonnances et de la réglementation qui en découle.

Et les parties ont signé :

À _____ , ce _____ .
(lieu) _____ (date)

Opticien d'ordonnances ou ayants droits (cédant)

Opticien d'ordonnances (cessionnaire)